



Entente PHARE du Jardins-Roussillon

Prévenir les homicides conjugaux et intrafamiliaux

L'Entente de collaboration nommée P.H.A.R.E a été élaboré afin de prévenir les homicides conjugaux et intrafamiliaux, et de favoriser le partage d'expertise entre les partenaires. Cette entente regroupe une quinzaine de partenaires qui desservent le territoire Jardins-Roussillon.

L'Entente prévoit que lorsqu'une situation à risque est identifiée, tous s'engageront à se mobiliser afin d'agir efficacement pour assurer la sécurité des personnes.

Nos objectifs

Cette entente permet à l'ensemble des partenaires d'avoir des outils concrets pour intervenir de manière concertée auprès, notamment, des victimes de violence conjugale. Elle permet la mise à jour de nos outils pour l'évaluation du risque en matière de sécurité des personnes, ainsi que dans la mise en place et le suivi des actions pour améliorer la sécurité des victimes, de leurs enfants, des proches et des conjoints.

Cet outil a donc concrètement pour but de soutenir les intervenants et intervenantes afin que ceux-ci puissent venir en aide aux personnes pouvant se retrouver en danger, susceptible de commettre ou de subir, un homicide en contexte conjugal ou familial.

Bien que la concertation des différents acteurs pose des défis, elle permet de développer des objectifs communs d'intervention en lien avec le risque d'homicide, un langage commun et la confiance entre partenaires.

Quelques données

- En 2013, il y a eu au Québec 13 victimes d'homicide conjugal (13 femmes) et 30 victimes de tentative de meurtre en contexte conjugal (26 femmes et 4 hommes). Ainsi, les femmes représentent respectivement 100 % et 87 % des victimes de ces crimes.ⁱ

Les recherches ont démontré que les homicides conjugaux ou intrafamiliaux ne sont généralement pas des gestes imprévisibles. Les facteurs de risque les plus courants sont les suivants :

- | | |
|--|--|
| - Antécédents de violence ; | - Antécédents de menaces de mort à l'égard de la victime ; |
| - Séparation effective ou prochaine ; | - Crainte intuitive de la victime à l'égard de l'agresseur ; |
| - Comportement obsessionnel ; | - Agresseur sans emploi. |
| - Antécédents de menaces ou de tentatives de suicide ; | |
| - Escalade de la violence ; | |

Pour information et référence :

- Maison d'aide et d'hébergement La Re-Source : 450-699-0908
- AVIF (Action sur la violence et l'intervention familiale) : 450-692-7313

ⁱ Institut nationale de santé publique du Québec : <https://www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/comprendre/homicide-conjugal>